

Et Dieu dans tout ça ?

La providence divine face au Mal



Petite École Biblique
n° 53

Table détaillée

OUVERTURE : UN VOYAGE À TRAVERS LA BIBLE

PETIT PARCOURS DE VOCABULAIRE

Le mot Providence — Sg 14, 3 ; 17, 2

Le mot Créateur — Ps 93/94, 7-11

Le mot Tout-puissant

Mais alors, comment expliquer les malheurs des justes ?

ET DIEU DANS TOUT ÇA ?

La rétribution divine aurait lieu avant la mort ? — Ps 90/91, 14-16

Dieu punirait les justes à cause de leur péché ? — Ps 143, 2 ; In 9, 2

Les justes seraient persécutés par le diable ? — Job 1, 1-22

Le mot Omniscient — Job 34, 21-25

LA PROVIDENCE DIVINE EN QUESTION

La supplication des juste persécutés — Ps 6, 6

Ils crient leur fidélité à Dieu — Ps 21/22, 11

Job et sa révolte — Job 10

Job et la réponse divine — Jb 38-39 et 40-41

Israël et la providence divine — Jdt 8, 25 ; 5, 20-21

LA RÉTRIBUTION APRÈS LA MORT

Résurrection et providence divine — 2 Mac 12, 43-45

Immortalité et providence divine — Sg 3, 1-5

LE NOUV. TEST. ET LA PROVIDENCE DIVINE

Les paroles de Jésus sur la providence divine

Ne vous inquiétez pas — Mt 10, 19-20

Il fera justice bien vite — Lc 18, 7-8

Venez les bénis de mon Père — Mt 25, 31-46

Toutes les créatures — Mt 10, 29-31

Jésus, instrument de la providence divine

Jésus et les voies de Dieu son Père

Paul et la providence divine — Rm 9-11

CONCLUSION : CROIRE EN JÉSUS

Collection

Ouverture. Un voyage à travers la Bible

Bien des passages de la Bible font l'éloge de la providence*, reconnaissant que Dieu a soin de toutes ses créatures sans exception, ainsi dans la lecture du Ps 36/37 :

*YHWH assure les pas de l'homme, et son chemin lui plaît.
S'il tombe, il n'est pas écrasé, car YHWH le tient par la main.
J'ai été jeune et j'ai vieilli sans jamais voir un juste abandonné,
ni ses descendants mendier leur pain.
Ps 36/37, 23-25*

Un certain nombre de passages déclarent néanmoins que Dieu ne semble pas traiter ses fidèles comme il le déclare. Quelques supplications des justes persécutés lui reprochent d'avoir dit ne jamais abandonner ses fidèles, alors qu'eux-mêmes, qui attendent tout de lui, vont à la mort sans obtenir son secours. On sait la réaction que cette situation a provoquée chez l'Écclésiaste :

*Il y a un fait sur la terre qui est vanité :
Il y a des justes qui sont traités selon la conduite des méchants,
et des méchants qui sont traités selon la conduite des justes.
Qohélet 8, 14*

Ces énoncés divergents nécessitent de chercher à voir si, au cours des siècles, la façon dont les écrivains bibliques ont parlé de la providence divine n'a pas évolué.

Nous allons donc faire un voyage à travers les textes bibliques, essayant de les situer en leur milieu et en leur temps. Et nous constaterons qu'**on a essayé presque toutes les réponses** face à la tension engendrée par l'impact du mal sur la certitude de la providence divine.

Ce parcours n'est pas des plus faciles ; il est pourtant essentiel, car cette question de la providence divine est au cœur même de notre foi vécue quotidiennement.

Je me suis basé pour cette étude sur un article** du bibliste Jean-Noël Aletti, professeur à l'Institut Biblique de Rome, que je vous partage avec reconnaissance pour son travail.

*D. Auzenet +
octobre 2018*

* « **La divine providence, ce sont les dispositions par lesquels Dieu conduit avec sagesse et amour toutes les créatures jusqu'à leur fin ultime.** Le Christ nous invite à l'abandon filial en la providence de notre Père céleste, et l'apôtre Pierre reprend dans sa lettre : « *De toute votre inquiétude, déchargez-vous sur lui, car il prend soin de vous* » (1 P 5, 7). La providence divine agit aussi par l'agir des créatures. Aux êtres humains, Dieu donne de coopérer librement à ses dessins » (Catéchisme de l'Église Catholique, n° 321 – 323)

** Paru dans la Revue de Sciences Religieuses, sous le titre : *La question de la providence divine dans les Écritures*. RSR 106/2 (2018), pp. 231-244.

Petit parcours de vocabulaire

Le mot Providence — Sg 14, 3 ; 17, 2

Les Écritures n'ont pas attendu les Grecs pour parler du Dieu plein de sollicitude envers son peuple et ses fidèles : tous les livres qui les composent déclarent que les croyants ne sont pas abandonnés dans les problèmes et les difficultés qu'ils rencontrent, car Dieu les accompagne à chaque instant.

Le vocabulaire grec désignant la providence divine est rare. Le verbe *pronoô* et le substantif *pronoia* désignent en effet l'action protectrice et prévoyante de Dieu pour son peuple ou ses fidèles en seulement quelques-unes de leurs occurrences ; voir par exemple Sg 14, 3 ; 17, 2 (ce livre est du 1er siècle avant notre ère).

Date de lecture :

Le mot Créateur — Ps 93/94, 7-11

Si Dieu est prévenant et fait que les événements se déroulent selon son dessein, c'est d'abord parce qu'il est le **créateur**, comme le rappelle, par exemple, le Ps 93/94, 7-11. À ceux pour qui le Dieu d'Israël ne saurait protéger ses fidèles et déclarent : « YHWH n'y voit rien ; le Dieu de Jacob ne sait rien ! », le psalmiste répond : « Gens stupides entre tous, sachez-le ; esprits bornés, comprendrez-vous un jour ? Il a planté l'oreille, ne peut-il pas entendre ?... » (Lire la suite).

Date de lecture :

Le mot Tout-puissant

Créateur, omniscient et aussi **tout-puissant**, tel est le Dieu d'Israël célébré par les Écritures. Les passages bibliques dénotant la puissance de Dieu sont très nombreux et les adjectifs employés sont multiformes*, impossibles à citer ici.

À ces trois composantes sans lesquelles il n'est pas de providence divine, plusieurs passages, en particulier psalmiques, ajoutent l'**universalité**, car l'action prévoyante et protectrice de YHWH s'étend à toutes les créatures :

Ps 135/136, 25 à toute chair il donne le pain, car éternel est son amour.

Ps 144/145, 15 tu ouvres ta main, et tu rassasies à souhait tout vivant.

Ps 145/146, 6-7 il donne du pain aux affamés.

Ps 146/147, 9 il donne aux bêtes leur pâture, aux petits du corbeau quand ils crient.

* Nombreux en grec : Dieu est *hischyros*, *dynatos*, *dynastès*, *krataios*, etc.

Date de lecture :

Le mot Omniscient — Job 34, 21-25

Créateur, il est **omniscient**, **il sait tout** : pénétrant les desseins des hommes, en particulier des méchants, il les empêche de nuire : « Dieu a les yeux sur la conduite de l'homme, il observe tous ses pas. Ni les ténèbres ni l'ombre de mort ne peuvent dissimuler les malfaiteurs. Il n'a pas besoin d'épier longtemps l'homme pour que celui-ci comparaisse devant lui en jugement... » (Job 34, lire la suite).

Date de lecture :



Mais alors, comment expliquer les malheurs des justes ?

Si les Écritures d'Israël reconnaissent la prévoyance et la prévenance de Dieu envers ses créatures, en particulier envers les fidèles de son peuple, elles s'interrogent aussi sur les voies par lesquelles il manifeste son omniscience et sa toute-puissance bienveillante. **Bien des situations semblent en effet échapper à son contrôle.**

Parce qu'ils croient que leur Dieu est le vrai Dieu, les écrivains sacrés refusent d'attribuer à l'absence de Dieu ou de pouvoir céleste la vie misérable des fidèles et la vie heureuse des autres, les sans-Dieu, manifestement mauvais.

À la différence des Grecs, ils n'attribuent pas davantage ces situations injustes à des rivalités existant entre divinités, car leur Dieu est unique.

Enfin, il ne leur semble pas possible que Dieu existe et n'ait pas soin du créé, qu'il soit indifférent à ses créatures, ni qu'il y ait des limites à sa puissance, limites qui l'empêcheraient de sauver les innocents de la souffrance et de la mort infâme.

Date de lecture :



Et Dieu dans tout ça ?

La rétribution divine aurait lieu avant la mort ? — Ps 90/91, 14-16

Pendant des siècles, il fut admis en Israël qu'au terme de leur vie, tous, bons et méchants, s'en allaient au **Shéol***, lieu de rendez-vous de tous les morts (Job 30, 23), d'où l'on ne peut revenir et où l'on ne peut plus louer Dieu ni espérer en sa justice. Et puisqu'au Shéol, bons et méchants étaient définitivement séparés des vivants et de Dieu, sans pouvoir jouir d'une autre vie, heureuse pour les bons, malheureuse pour les méchants, la juste rétribution divine devait se faire avant la mort. Dieu lui-même avait annoncé qu'il punirait, en les réduisant à néant, les adversaires des justes, mais bénirait et récompenserait ces derniers. Le Ps 90/91 résume idéalement cette théologie, énoncée par Dieu lui-même aux v. 14-16.

Prospérité, paix, joie et louange sur cette terre pour tous ceux qui obéissent à la volonté de Dieu, autrement dit à sa Loi**. **En revanche, défaite, honte, destruction et mort pour ceux qui l'ignorent et s'en prennent aux justes*****. Selon un passage du livre des Proverbes (16, 4), la chute des méchants n'est pas seulement souhaitable, elle est nécessaire, car elle manifeste finalement la juste rétribution divine. Telles étaient la foi et l'espérance communes.

* Voir par ex., Ps 6, 6 ; 87/88, 11-13 ; 141/142, 8 ; Is 38, 18-19.

** Par ex., Ps 1 ; 83/84, 12 ; 126/127 ; 127/128 ; Pr 3, 33-35.

*** Ps 3, 8b ; 51/52 ; 53/54, 9 ; 57/58 ; 62/63, 10-11 ; Ps 90/91, 8 ; Jb 36, 6 ; etc.

Date de lecture :

Dieu punirait les justes à cause de leur péché ? — Ps 143, 2 ; Jn 9, 2

Malheureusement, comme le constata l'Ecclésiaste, bien des méchants avaient longue vie, fortune et bonheur, alors que ceux qui disaient aimer Dieu et sa Loi étaient méprisés, opprimés, persécutés, et s'en allaient trop tôt au Shéol, sans avoir pu savoir ce qu'était la santé, la fortune, la renommée, et... le bonheur. Mais nul n'est vraiment juste aux yeux de Dieu, comme le confesse un psalmiste : « *N'entre pas en jugement avec ton serviteur, car nul vivant n'est juste devant toi.* » (Ps 143, 2).

Voilà pourquoi on pensa que les malheurs – la maladie, la stérilité, la misère, etc. — de ceux qui se disaient justes et amis de Dieu, **étaient dus au péché**, car Dieu qui voit les cœurs se doit de punir les fautes échappant à la vue et au jugement des hommes. Cette idée courut au long des siècles ; on la rencontre jusque dans le NT à propos de l'aveugle-né (Jn 9, 2).

Il fut même longtemps déclaré que les enfants pouvaient être punis pour des fautes commises par leurs ancêtres*.

* Nb 14, 33. Cette rétribution fut finalement rejetée par Dieu lui-même ; cf. Dt 24, 16 ; Jr 31, 29 ; Ez 18, 1-4.

Date de lecture :

Les justes seraient persécutés par le diable ? — Job 1, 1-22

Il convient de mentionner une autre raison fournie par l'un ou l'autre livre biblique : si les justes affrontent autant de difficultés, c'est parce qu'ils sont persécutés par l'ennemi de Dieu, le diable, qui les met à l'épreuve pour les faire tomber. Le prologue du livre de Job présente le scénario en bonne et due forme de ce type de réponse, qui ne manque pas de pertinence. En disant que les malheurs des justes viennent du diable, ce prologue laisse cependant à Dieu la maîtrise de la situation : en aucun cas il n'abandonnera celui dont il connaît la fidélité et la justice. Mais en laissant le diable tourmenter Job outre mesure, Dieu met lui aussi en jeu sa renommée, car la situation de Job devient à ce point insupportable qu'il est tenté de maudire Dieu, de nier sa providence, voire son existence...

Date de lecture :

La providence divine en question

La supplication des justes persécutés — Ps 6, 6

La situation décrite est toujours dramatique : le psalmiste va bientôt mourir et son mal est incurable ; ainsi s'expliquent sa demande d'un salut rapide, voire immédiat, et l'intensité du cri jeté vers Dieu, qui doit intervenir avant que l'orant s'en aille au séjour des morts, car « *chez les morts, on ne prononce pas ton nom ; au Shéol, qui te rend grâce ?* » (Ps 6, 6)*.

Le juste souffrant est également seul, abandonné de tous ceux qui devraient être là, ses amis et Dieu lui-même, apparemment sourd, muet ou lointain, alors qu'il est entouré d'ennemis féroces et nombreux. Non contents de vouloir sa mort, ses opposants l'accusent injustement et faussement sur ce qui fait le cœur de sa vie, à savoir sa relation à Dieu, et parient sur son sort : s'il est ami de Dieu comme il le dit, Dieu ne peut l'abandonner ; mais s'il meurt dans le déshonneur et la solitude, ses prétentions se révéleront fausses : il n'est pas l'ami de Dieu.

Tel est le drame du suppliant : il clame n'avoir rien fait contre Dieu pour mériter le sort qu'il subit, mais les autres refusent de le croire et veulent même sa mort. Pourtant, il ne leur répond pas : il n'interpelle que Dieu sur qui il compte, parce que la vérité de sa vie doit être reconnue, mais surtout parce qu'il voit son sort mettre Dieu lui-même en question : qui pourrait reconnaître comme le Dieu juste et vrai un Dieu qui laisse périr l'innocent seul, accusé, rejeté ?

* Voir encore Ps 87/88, 11 : « *Feras-tu un miracle pour les morts ? Les trépassés se lèveront-ils pour te célébrer ?* » ; Ps 114/115, 17 : « *Ce ne sont pas les morts qui louent YHWH, eux qui tous descendent au Silence* ».

Date de lecture :

Ils crient leur fidélité à Dieu — Ps 21/22, 11

On ne saurait mal interpréter le cri de ces suppliants et y voir d'abord ou seulement la protestation d'hommes frustrés dans leur désir de justice et de bonheur. Leur souci premier n'est pas de désirer une vie heureuse, de se voir rétribuer en fonction de leur mérite et de leur foi ; ils insistent bien plutôt sur **l'enjeu théologique de leur situation**, car si Dieu ne leur vient pas en aide avant qu'il ne soit trop tard, personne ne pourra le reconnaître comme le Dieu fidèle à sa parole, qui a promis d'être proche de ses amis et de les sauver du malheur.

Telle est la position des suppliants, qui crient leur fidélité à Dieu : « *Depuis le ventre de ma mère, c'est toi mon Dieu* » (Ps 21/22, 11). Mais pour qui voit leur situation de l'extérieur, le mystère demeure : si Dieu vient les secourir, ils seront reconnus innocents et pourront témoigner de sa justice et de sa bonté, mais s'ils restent et meurent abandonnés, qui croira en leurs déclarations ? Car eux-mêmes ne pourront (plus) dire : « Dieu m'a laissé mourir sans venir me sauver, alors que je lui étais fidèle ».

En plusieurs supplications, il est vrai, le psalmiste proclame que Dieu, fidèle à sa parole et à sa justice, l'a exaucé et sauvé de la mort*, et doit pour cela être reconnu par tous comme le vrai Dieu. En d'autres supplications, tel le Ps 87/88, Dieu semble pourtant avoir irrémédiablement abandonné ceux qui lui crient leur solitude, leur détresse et leur espérance évanescence : « *ma compagnie, c'est la ténèbre* » (v. 19).

* Ps 33/34, 7.17 ; 117/118, 5 ; en particulier Ps 21/22, 22

Date de lecture :

Job et sa révolte — Job 10

Tout comme les suppliants des psaumes, Job proteste énergiquement contre les accusations des amis qui l'entourent* et essaient de le convaincre que sa situation est due au péché : il clame haut et fort son innocence et reproche à Dieu d'agir envers lui comme s'il devait être châtié**. Il ne se console d'ailleurs pas en disant que tous les malheurs dont il est accablé ne sont rien en raison de la récompense qui sera sienne après la mort. L'horizon n'est pas (encore) celui d'une rétribution après la mort.

Parce qu'il ne voit pas en lui la cause de son propre malheur, Job pense qu'il faut la chercher en Dieu. Il en vient ainsi à contester la justice et la bonté de Celui qui l'a créé pour lui faire tout ce mal (Jb 10), mais aussi sa sagesse, car en s'en prenant à un innocent, il désavoue le travail de ses mains et, en conséquence, donne de l'eau au moulin de ceux qui ne le reconnaissent pas. Tel est le drame de Job : il ne peut expliquer son malheur qu'en s'en prenant à Dieu, mais ce faisant, il tombe dans l'absurde, car « pour trouver une cause à son malheur, il lui faut défigurer le Dieu qu'il aime »***.

* A la différence des psalmistes qui crient leur solitude et se plaignent de n'avoir plus d'amis, Job est entouré de deux personnages qui disent être ses amis...

** « Tout en rejetant la thèse traditionnelle qui voit dans chaque malheur la punition d'une faute, Job continue d'interpréter ses épreuves comme un châtement », J. LÉVÊQUE, *Job ou le drame de la foi*, Ed. Cerf, 2007, p. 187 (il renvoie à Job 10).

*** Ibid., p. 193-194.

Date de lecture :

Job et la réponse divine — Jb 38-39 et 40-41

Job laisse entendre qu'en châtiant l'innocent **Dieu est un créateur pervers**, car il n'a pas soin de ceux qui, par leur obéissance et leur fidélité, se comportent envers lui en véritables créatures. Il y va donc de la justice du créateur. On comprend dès lors pourquoi Dieu ne répond pas directement à la question de l'injuste rétribution, mais rappelle à Job que pour critiquer la justice divine et le mauvais ordre qu'elle a instaurés dans le créé, il faut être soi-même Dieu, ce que Job n'est pas : *qui es-tu pour que j'aie à te rendre des comptes ?* lui rétorque le créateur, qui n'a de comptes à rendre qu'à Lui-même. À la critique de Job, **Dieu répond en donnant la parole à ses œuvres...***

La réponse divine manque-t-elle de pertinence ? Certainement moins qu'on pourrait le penser, car, en passant en revue toutes les créatures, célestes, terrestres et marines, et en montrant que l'ordre du créé est porteur de sens, Dieu fait comprendre à Job qu'il ne peut s'interroger sur le non-sens de sa situation que parce qu'il est entouré de sens ; autrement dit : qu'il ne pourrait s'interroger sur le non-sens de sa situation si tout autour de lui était non-sens.

Certes, la souffrance et la mort des justes restent un mystère — et Dieu, répétons-le, ne lui fournit aucune réponse à cet égard -, mais il doit croire que, parce qu'Il reste proche de ses créatures, même les plus petites, Dieu ne saurait rester indifférent au destin de ses fidèles. **La providence divine n'est pas de l'ordre des évidences physiques, elle ne peut qu'être objet de foi.**

* Cf. les deux discours de Jb 38-39 et 40-41

Date de lecture :

Israël et la providence divine — Jdt 8, 25 ; 5, 20-21

Sans rapport apparemment avec la réflexion précédente sur la rétribution scandaleuse des fidèles innocents, et sans oublier la lecture deutéronomiste de l'histoire du peuple élu, selon laquelle le passé fut pécheur au point de provoquer l'exil, certains livres bibliques plus récents, tels ceux d'Esther (grec) et de Judith, cessèrent de voir en tout ce qui menaçait la survie du peuple une punition divine, mais bien plutôt **une mise à l'épreuve continue de leur foi en la Providence**. Ce que

fit savoir Achior à Holopherne, le général en chef du roi Nabuchodonosor, venu avec ses troupes pour s'emparer de Béthulie, une ville d'Israël (Jdt 5, 20-21).

L'Israël post-exilique ne s'est pas seulement résigné à être faible, **il a compris que sa faiblesse, pourvu qu'elle s'accompagnât d'une foi indéfectible, manifestée par l'obéissance à la Loi, permettait à YHWH d'exercer sa puissance, et que, malmené par les royaumes alentour, toujours moribond, il ne serait pourtant jamais mort !** Les difficultés montrent paradoxalement que la faiblesse, lorsqu'elle est portée par la foi, peut vaincre les épreuves les plus grandes et faire croire en la providence divine.

Date de lecture :



La rétribution après la mort

Résurrection et providence divine — 2 Mac 12, 43-45

C'est seulement lorsque l'on en vint à croire en une rétribution finale des morts que Dieu fut à son tour exonéré de toute injustice envers ses fidèles. Même s'ils avaient à mourir pour leur foi — comme bien des suppliants des psaumes — dans les souffrances les plus atroces, ils savaient que Dieu les récompenserait à la fin des temps, en les ressuscitant, en leur donnant gloire et honneur.

Les livres des Maccabées, dont les idées, si l'on en croit les spécialistes du judaïsme intertestamentaire, eurent beaucoup d'influence en Israël au premier siècle de notre ère, sont ceux où l'on trouve pour la première fois clairement énoncée **la certitude que Dieu ne laissera pas ses fidèles sans récompense à la fin des temps**. Le deuxième des fils Maccabées, que l'on torture pour l'obliger à manger du porc, déclare à son persécuteur, avant de rendre le dernier soupir : *Scélérat que tu es, tu nous exclus de cette vie présente, mais le Roi du monde nous ressuscitera pour une vie éternelle, nous qui mourons pour ses lois.* (2 Mac 7, 9)

Et pour les fidèles qui, à cause de leur faiblesse, avaient commis des fautes durant leur existence, l'idée d'une absolution divine après la mort commença à se faire jour. C'est ainsi que Judas Maccabée demanda qu'on offrît un sacrifice pour les hommes tombés au combat (lire 2 Mac 12, 43-45).

Entendons-nous bien ! En proposant un sacrifice pour l'expiation du péché des martyrs d'Israël, Judas Maccabée ne voulait certainement pas dire que ces morts se trouvaient dans un lieu semblable à celui qu'on appellera plus tard le purgatoire ; ils étaient encore réduits à rien, dans le shéol, et le sacrifice offert devait leur permettre de ressusciter au dernier jour, car Dieu ne ferait ressusciter que les justes.

Et en procédant ainsi, Dieu renversait drastiquement le sort des bons et des méchants, ces derniers n'ayant de bonheur que terrestre et limité, les premiers étant destinés à partager éternellement la gloire des êtres célestes. Par la résurrection, la providence divine redevenait crédible ; mieux : elle irriguait la foi et l'espérance de nombreux israélites.

Date de lecture :

Immortalité et providence divine — Sg 3, 1-5

Très probablement influencés par l'hellénisme, d'autres textes, comme la Sagesse de Salomon, ont décrit la rétribution à l'aide de la catégorie d'immortalité, grâce à laquelle les justes n'ont plus à attendre au Shéol la fin des temps pour voir changer leur situation et leur sort. Dès leur mort, ils reçoivent la récompense qui leur était réservée. Le livre de la Sagesse reconnaît que les ennemis du juste veulent s'enivrer des plaisirs de la vie et supprimer tous ceux qui voudraient les en priver, car, disent-ils dans leurs faux calculs : *« Courte et triste est notre vie ; il n'y a pas de remède lors de la fin de l'homme, et l'on ne connaît personne qui soit revenu de l'Hadès. »* (Sg 2, 1).

Pour les justes, au contraire, la mort est une délivrance, car Dieu les retire de ce monde et leur donne la béatitude qu'ils méritent : *« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu. Et nul tourment ne les atteindra... »* (Lire Sg 3, 1-5).

En tous ces passages, préoccupation sous-jacente reste l'existence et l'exercice de la providence divine. **Il est clair que l'idée d'une rétribution après la mort permet aux écrivains sacrés de dépasser le scandale d'une seule rétribution avant la mort et d'affirmer de plus en plus fortement la prévenance et la sollicitude de Dieu pour ses fidèles.**

Mais en considérant avant tout la rétribution apparemment injuste des fidèles à qui Dieu a promis le bonheur, la plupart des livres saints se sont peu interrogés sur la manière dont Dieu traite le reste de l'humanité — toutes celles et ceux qui ne le connaissent pas et se demandent s'il existe même une providence.

Date de lecture :



Parabole des vierges sages et des vierges folles, vitrail d'une église d'Alsace

Le Nouveau Testament et la providence divine

Les paroles de Jésus sur la providence divine

Ne vous inquiétez pas — Mt 10, 19-20

Durant son ministère itinérant, Jésus parle plusieurs fois de la providence divine en faveur de celles et ceux qui sont fidèles à sa volonté. En témoignant de l'Évangile, les disciples ne peuvent pas ne pas rencontrer des oppositions et des persécutions. Mais, une fois livrés afin d'être jugés, ils ne doivent pas s'inquiéter pour trouver les mots de leur défense, car « *ce que vous aurez à dire vous sera donné à cette heure-là ; ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous.* » (Mt 10, 19-20).

La providence divine ne fait pas échapper aux épreuves occasionnées par l'annonce et la manière de vivre l'Évangile, mais elle donne la force de les affronter.

Date de lecture :

Il fera justice bien vite — Lc 18, 7-8

Si Dieu protège les fidèles sans que ces derniers aient même à l'invoquer, a fortiori répond-il sans tarder, lorsqu'ils se trouvent dans la détresse et crient vers Lui.

Ce verset, qui n'est pas sans reprendre à sa manière Sir 35, 18-19, est diversement traduit. Si la première partie ne fait pas difficulté, « *Dieu ne ferait pas justice à ses élus qui crient vers lui jour et nuit ?* », en revanche le sens du verbe grec de la deuxième (*kai makrothymeï ep'autais*) ne s'impose pas : « *et il les fait attendre* », ou « *et il est patient à leur égard* », ou encore, en y voyant une interrogation : « *et les fait-il attendre ?* » Comme le verset suivant dit qu'« Il [Dieu] leur [à ses élus] fera justice bien vite (*en tachei*) » la fin du v. 7 doit plutôt être traduite par une interrogation : « *Les fait-il attendre ?* » impliquant une réponse contraire, celle donnée au v. 8.

Date de lecture :

Venez les bénis de mon Père — Mt 25, 31-46

Cette providence dans le temps présent s'accompagne d'une rétribution finale également bien mise en valeur par Jésus ; à la fin des temps, pleine justice sera faite : les bons hériteront du Royaume, et les méchants seront éternellement châtiés.

Si dans l'AT la visite eschatologique est celle de YHWH (cf. par ex. Za 14, 5), dans le NT elle est uniformément réservée au Christ, non seulement dans les évangiles, comme l'indique ce passage de Mt, mais aussi dès les premiers écrits du NT (1 Th 3, 13). Chez Paul, le jour du Kyrios — autrement dit la parousie finale — est toujours celui du Christ : 1 Co 1, 8 ; 5, 5 ; 2 Co 1, 14 ; 1 Th 5, 2 ; 2 Th 2, 2.

Date de lecture :

Toutes les créatures — Mt 10, 29-31

Jésus ajoute que la providence divine s'étend à toutes les autres créatures (Lire Mt 10, 29-31 = Lc 12, 6-7).

Il déclare également que Dieu voit tout, même ce qui est dit ou fait « *dans le secret* » (Mt 6, 4.6.18), et peut tout, même ce qui pour les hommes est impossible (Mt 19, 26 et par. ; Mc 14, 36). Bref, on pouvait s'en douter, dans les paroles de Jésus, la providence a les mêmes traits et la même extension que dans les livres de l'Ancien Testament : la toute-puissance, l'omniscience et la juste sollicitude de Dieu pour ses créatures.

Date de lecture :

Jésus, instrument de la providence divine

Eu égard à la providence divine, l'originalité du Nouveau Testament se trouve moins dans les paroles de Jésus dans les évangiles que dans les observations des narrateurs sur **sa connaissance, sa prévoyance, son agir**. Jésus est comme Dieu :

- il se fait proche des faibles, des tout-petits : comme Dieu en Ps 112/113, 5-9, etc.
- il lit dans les cœurs : Mt 9, 4 = Mc 2, 8 = Lc 5, 22 ; Mc 12, 15 ; Lc 7, 39-47 ; 11, 17.
- de nuit et de loin il voit ses disciples, sait qu'ils peinent sur le lac et va les soulager : Mc 6, 48
- il calme la mer et le vent, éléments que Dieu seul peut maîtriser : Mt 8, 27 = Mc 4, 41 = Lc 8, 25.

Date de lecture :

- il rassasie les foules qui le suivent : Mt 14, 15-21 = Mc 6, 3-44 = Lc 9, 10-17 = Jn 6, 1-13 ; Mt 15, 32-39 = Mc 8, 1-10
- il guérit ceux qui l'implorant avec foi, il pardonne les péchés : Mt 9, 2-8 = Mc 2, 5-12 = Lc 5, 20-26 ; Lc 7, 48-49
- et il est maître de la vie : Mt 9, 18-26 = Mc 5, 35-43 = Lc 8, 49-56 ; Jn 11.

Il est un autre trait auquel on ne pense pas de prime abord et qui pourtant assimile la providence de Jésus à celle de Dieu son Père, c'est qu'elle n'eut pas besoin d'être reconnue et crue pour s'exercer, puisqu'elle nous protégea et nous délivra du péché au moment même où nous la rejetions.

Date de lecture :

Jésus et les voies de Dieu son Père

S'il appelle à faire entièrement confiance en la providence divine et s'il en est lui-même l'instrument, pour révéler pleinement cette providence il lui fallut*, en un acte de foi extrême, s'en remettre pleinement à elle**.

C'est parce qu'il crut en elle, autrement dit : parce qu'il crut que son Père voulait qu'il passât par le rejet et la mort infâme pour manifester de façon définitive sa propre providence, qu'il en fut ainsi. Dans les récits de la Passion en Mt et Mc, la manifestation ultime de la providence divine est ainsi inséparable de l'acte de foi du Fils de Dieu. Paul a lui aussi compris et fortement souligné que de parler de providence divine ne peut désormais se faire — pour le chrétien s'entend — sans le mystère de la mort en croix du Christ.

* Cf. le verbe grec *dei/edei* utilisé par le Jésus des évangiles pour dire qu'il lui *fallait* souffrir de la violence et avoir la mort des rejetés : Mt 16, 21 ; 26, 54 ; Mc 8, 31 ; Lc 9, 22 ; 17, 25 ; 22, 37 ; 24, 7.26.

** Mt 26, 39.42.44 = Mc 14, 36.39 = Lc 22, 42 ; Hb 5, 7.

Date de lecture :



Paul et la providence divine — Rm 9-11

Rm 9, 11-18 est pratiquement le seul passage où l'apôtre évoque explicitement les questions posées par l'exercice de la providence divine. Et l'on ne peut lui reprocher de taire les difficultés : que Dieu aime ou hâisse qui il veut sans que ces sentiments soient une réponse à la conduite humaine, ne peut que heurter le sens que nous avons de la justice divine. Paul le sait bien qui, à peine formulé le propos, ajoute l'objection que tout le monde attendait : « *Mais alors, de quoi se plaint-il encore ? Car enfin, qui résisterait à sa volonté ?* » (Rm 9, 19). Et de répondre ainsi à l'objection : « *Qui es-tu donc, homme, pour entrer en contestation avec Dieu ? L'ouvrage va-t-il dire à l'ouvrier : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ?* » (Rm 9, 20). Paul semble s'inspirer des discours prononcés par Dieu à la fin du livre de Job, mais, admettons-le, sa répartie est on ne peut plus courte.

On l'excusera, dans la mesure où elle est provisoire et inchoative, le reste de la section (Rm 9-11) visant à montrer, en une lente progression rhétorique, que la finalité de la providence divine est salvifique depuis le commencement, une finalité exprimée elle aussi paradoxalement : « *Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance pour faire à tous miséricorde* » (Rm 11, 32). Ce disant, Paul subordonne la situation pécheresse de l'humanité au projet salvifique, faisant indirectement de Dieu la cause première de nos erreurs et de nos résistances. Ancrée dans sa théologie de la croix, sa réflexion sur la providence divine ne pouvait qu'être paradoxale : **de scandale, la mort en croix du Christ devint pour lui la garantie définitive de la miséricorde prévenante de Dieu.** Avec Paul, la réflexion sur la providence devint ainsi fondamentalement théologique, non qu'il ait oublié la question soulevée par les vicissitudes des innocents, mais **il invita les croyants à garder indéfiniment les yeux fixés sur la croix pour entrer dans le mystère de la providence divine et en parler.**

Bref, avec la théologie de la croix de Paul advient un nouveau changement de paradigme : c'est au moment même où la providence divine semble avoir abandonné le juste par excellence, Jésus, qu'elle n'a jamais été aussi prévenante et efficace.

Date de lecture :



Conclusion : croire en Jésus

Ce parcours est parti d'un constat : les saintes Écritures d'Israël ont constamment maintenu l'existence de la providence divine en lui opposant, sous forme de question, la rétribution indigne et scandaleuse des justes.

Il finit avec un constat inverse : **c'est dans la mort scandaleuse du juste par excellence que s'accomplit définitivement la bienveillance prévenante et toute-puissante de Dieu pour notre humanité.**

De l'un à l'autre constat se donne à lire toute l'interrogation et la réflexion des sages d'Israël, de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Si, dans les Écritures, l'idée de providence fut liée à celle de justice, au point de donner parfois l'impression d'en rester à un anthropocentrisme simpliste — le juste abandonné de tous n'ayant pas le bonheur qu'il mérite — nous avons pu vérifier que la vraie question soulevée par les textes est théologique : **il y va de Dieu et de la fiabilité de sa parole et donc de la fécondité de notre foi.**



Cathédrale du Mans, vitrail du XII^e siècle, deux anges présentant la croix.

Collection Petite École Biblique



Chaque jour, j'étudie la Bible !

**D'autres livrets électroniques
sur le site**

petiteecolebiblique.fr

aux formats. pdf. e-pub. mobi

ISBN : 978-2-900714-29-4